

Niveaux de recours aux soins

Niveau 1 – Urgentistes/médecins généralistes/pédiatres en lien avec médecin de PMI/médecin de l'Éducation nationale

- Repérage
- Bilan initial de première crise ou malaise inexpliqué (anamnèse, clinique, examens biologiques, ECG, EEG, IRM encéphalique)
- Orientation vers le niveau 2
- Suivi (médecin généraliste et/ou pédiatre) avec le médecin référent spécialiste



Niveau 2 – Médecin avec un intérêt pour l'épilepsie de l'enfant + IDE/puéricultrice d'appui

- Diagnostic (anamnèse, clinique, EEG, IRM si besoin)
- Décision d'initiation du traitement médicamenteux antiépileptique
- Suivi
- Prise en charge des troubles associés (en lien avec neuropsychologue, psychologue clinicien, pédopsychiatre, autres professionnels)
- Éducation thérapeutique
- Orientation sociale
- Examens EEG spécialisés



Niveau 3 – Équipe spécialisée en épileptologie

- **Niveau 3a**
 - Bilan et prise en charge des épilepsies pharmacorésistantes
 - Bilan et prise en charge des épilepsies rares et des troubles associés (car souvent non reconnus et donc non pris en charge)
 - Bilan préchirurgical non invasif (IRM systématique)
 - Indication et mise en route de la stimulation du nerf vague/du régime cétogène
 - Recherche clinique
- **Niveau 3b**
 - Indication et mise en route du régime cétogène
 - Bilan préchirurgical invasif (stéréoelectroencéphalographie)
 - Avis et investigations génétiques spécialisées
 - Cortectomies, chirurgies de déconnexion, thermocoagulation et laser

En regard de chacun des trois niveaux de recours aux soins, un accompagnement doit si besoin être proposé pour une prise en charge globale (évaluations, informations, mises en contact). L'enfant et sa famille sont informés tout au long de l'accompagnement (évaluations, diagnostic, traitement, etc.).

L'organisation habituelle du suivi des enfants selon l'existence ou non et la nature du syndrome épileptique est décrite dans l'annexe 1.